



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**BURUNDI**

*Le régime contraint les citoyens à « remplacer les partenaires financiers » faute de quoi des « sanctions » contre les « ennemis » de la nation ou les traîtres*

*Rapport sur la gouvernance et les droits socio-économiques au Burundi*

**novembre 2018**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
0. INTRODUCTION.....	1
I. UN CONTEXTE DE CRIMES DE SANG, D'ARRESTATIONS ILLEGALES, DE TORTURES ET DE DISCOURS D'APPEL A LA VIOLENCE ET A LA HAINE POLITICO-ETHNIQUE.....	2
II. DES ADMINISTRATIFS RIVALISENT D'ARDEUR DANS LA COLLECTE DES RANÇONNEMENTS ET CONTRIBUTIONS FORCES.....	11
III. DES INTIMIDATIONS ET SEQUESTRATIONS ENVERS LES DEPLACES DE GUERRE DE 1993.....	14
IV. DES ABANDONS SCOLAIRES INQUIETANTS.....	15
V. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES RAPPORTEES.....	15
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	18

## 0. INTRODUCTION

Le régime de Pierre Nkurunziza continue à nier l'existence d'une crise socio-politique et économique et fait tout pour responsabiliser ceux qu'il désigne comme des « ennemis du pays ». De manifestations en manifestations, il sensibilise le peuple burundais en faisant comprendre que le régime du CNDD-FDD est plutôt une victime de la communauté régionale et internationale. Le FORSC rapporte les faits qui se produisent dans le pays, et qui malheureusement démontrent le contraire des déclarations du régime.

Il rapporte pendant cette période de novembre 2018, au moins 31 cas de crimes de sang et au moins 60 cas d'arrestations arbitraires, mais sans prétendre être exhaustif car le monitoring au Burundi fait face à des défis énormes. Le rapport met en exergue, en s'appuyant sur des faits d'illustration, un contexte notamment d'arrestations arbitraires, d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de violences domestiques à mobile politique, de désordre dû à une justice deux poids deux mesures sur fond de discours de haine et d'appel à la violence politico-ethniques.

Au deuxième point du rapport, nous relevons des faits de contributions financières forcées et de rançonnements en mettant un accent particulier sur les conséquences de ce système qui a des répercussions graves sur les droits socio-économiques et sur les droits civils. L'accès à des services publics est aujourd'hui conditionné par le paiement de ces contributions forcées. Des élèves sont chassés de l'école, des malades sont repoussés dans les structures de soin, des justiciables ne sont plus reçus dans le système de justice sans montrer que l'on s'est acquitté de ces contributions forcées.

Le troisième point aborde les effets de la crise politique sur la vie des déplacés de guerre de 1993 qui sont pris comme des opposants au régime et qui ont été, dans l'histoire de la rébellion du CNDD-FDD, la cible des attaques meurtrières.

Au quatrième point, le rapport relève des statistiques inquiétantes d'abandons scolaires qui hypothèquent l'avenir de la jeunesse burundaise et de la nation tout entière.

Les deux derniers points dénoncent des faits de mauvaise gouvernance dont des recrutements à base d'appartenance politique, ou à travers des pots-de vin, des cas de corruption qui gangrènent la société, les cas de spoliations foncières déguisées sous forme d'expropriations pour intérêt public alors qu'elles violent la loi en la matière.

Le rapport conclue sur une situation qui appelle au changement et émet des recommandations à différents acteurs en mesure de recréer les bases de retour à la paix et à la sécurité.

## I. UN CONTEXTE DE CRIMES DE SANG, D'ARRESTATIONS ILLEGALES, DE TORTURES ET DE DISCOURS D'APPEL A LA VIOLENCE ET A LA HAINE POLITICO-ETHNIQUE

(1) Des tortures, des arrestations arbitraires, des exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées, des violences domestiques sur base politique, des vols de bétails organisés, des rafles de motos suivi de rançonnements, une justice à deux poids deux mesures caractérisent le vécu quotidien des burundais, à travers une chasse à l'homme affinée, contre des opposants déclarés et/ou présumés. Nous faisons un tour des différentes provinces et rapportons notamment au moins 31 personnes tuées et 60 cas d'arrestations arbitraires sur fond de discours de haine, de violences politiques et d'appel continu à la haine politique et ethnique.

(2) **En province Bujumbura**, le chef communal de la ligue des jeunes miliciens Imbonerakure de la commune Mutimbuzi du nom de Dusengumuremyi Nepomuscene a animé une réunion entre 15h et 16h30 min en date du 23 novembre 2018, en zone Maramvya, précisément au lycée communal de Mutimbuzi. Participaient à cette rencontre tous les Imbonerakure en qualité d'anciens combattants et natifs choisis des collines Bugoma, Budahigwa et Mutara. Deux Imbonerakure bien rôdés dont Bizimana Abraham alias Mafyeri, récemment libérés de la prison centrale de Bujumbura et Nkurunziza Désiré connu dans sa province comme étant un grand exécutant de plusieurs cas de crimes, avaient aussi répondu à l'appel et coprésidaient la séance. Le grand message du jour a été exprimé dans les termes suivants :

*« Mbonerakure, anciens combattants, namwe mwese bagumyabanga, ba maso dukomeze guhasha izo mbwa z'abatutsi, ntizizopfe zigarutse ku butegetsu. Kumarira n'udusigaye tumvumva kumwe ? kuko utundi twarahunze. Igihugu ni ic'abahutu, Twaragitsindiye, tuzogitwara gushika 2062. Mubimenyeshe n'abatabizi. Akavyuye umutwe, mumena amaso. Dukomeze guhongora injavyi n'ibipinga bisigaye »,*

*Ce qui signifie en langue française :*

*« Jeunes Imbonerakure, anciens combattants et vous tous membres du CNDD-FDD, soyez vigilants, continuons à traquer ces chiens Tutsi, qu'ils meurent sans jamais revenir au pouvoir. Eliminons ceux qui restent ! Sommes-nous tous d'accord ? Une bonne partie de ces Tutsi ont fui. Le pays appartient aux Hutu. Nous l'avons eu par la guerre, nous le gouvernerons jusqu'en 2062. Apprenez-le à ceux qui ne le savent pas. S'il y a un qui lève la tête, utilisez la politique du gros bâton. Continuons de mettre hors état de nuire les perturbateurs et les opposants qui restent ».*

Ces Imbonerakure se sont convenus de travailler de façon que leur territoire soit le fief des seuls membres du CNDD-FDD et sympathisants, à partir du début de 2019, a-t-on appris de la bouche de certains participants à la réunion. Pour le moment, la population de la commune Mutimbuzi non membre du parti, surtout celle issue de la composante sociale tutsi, vit une peur panique suite à des discours incendiaires lancés par des Imbonerakure et administratifs de la commune.

(3) **En province Muyinga**, quatre jeunes Imbonerakure du centre urbain de Muyinga dont un certain Juma, un tailleur couturier, ont été arrêtés en date du 05 novembre 2018 et coffrés au cachot du commissariat provincial de police. Les responsables du parti au pouvoir au niveau de la commune Muyinga les accusaient de diffamation et de trouble à l'ordre public. Des témoins qui avaient vu les victimes se saouler au bistrot racontent que ces dernières avaient

déclaré que le responsable provincial du CNDD-FDD, Honorable Sinzotuma Cyprien, ainsi que Shabani, le responsable provincial de la Ligue des jeunes Imbonerakure avaient reçu d'importantes sommes d'argent de la part de l'ex-président de ce parti, Hussein Radjabu, en exil, en vue de bien se positionner pour les élections de 2020. Un seul parmi les quatre détenus a été provisoirement relaxé le lendemain.

**(4) En province Karusi**, des militaires ont encerclé, deux heures durant, le domicile de Victoire Rivuzimana se trouvant au site de déplacés de guerre de Kigoma, au chef-lieu de la province Karusi, en date du 05 novembre 2018. Depuis 23h30, ils étaient sur le domicile de la victime qui avait été livrée par un groupe de jeunes Imbonerakure de la place dont le chef de ces jeunes, le chef de colline et le chef de zone, tous résidents dans ce site. Des policiers sur les lieux ont dénoncé un complot que les trois responsables collinaires avaient organisé pour faire arrêter cette dame que ses bourreaux jalourent pour posséder et gérer le cabaret le plus fréquenté du chef-lieu de la province.

**(5) En province Kayanza**, trois adeptes du FNL d'Agathon Rwasa les nommés Nduwimana Sixte, Nduwimana Nestor et Mbonihankuye, un enseignant de l'ECOFO Camazi, ont été transférés le 2 novembre 2018 au cachot du commissariat de la province Kayanza. Les deux premières personnes avaient été arrêtées et détenues au cachot de la commune Matongo en date du 20 octobre 2018 et la dernière l'avait été depuis le 24 octobre 2018, après avoir échappé à une tentative d'assassinat organisé par des Imbonerakure le 19 octobre 2018. Accusés soit de vol du drapeau du CNDD-FDD, soit de préparer la déstabilisation des institutions, soit de collaborer avec des rebelles, le régime de Pierre Nkurunziza est déterminé à en découdre avec toute voix discordante avec le vœu du pouvoir qui veut se maintenir bon gré mal gré.

**(6) En province Cibitoke**, au moins 18 personnes qui faisaient l'extraction de l'or ont été tuées en date du 25 novembre 2018 sur les collines Kibaya et Ruhembe, zone Ndora en commune Bukinyana. Des témoins sur place rapportent que des militaires et des Imbonerakure en patrouille dans la réserve naturelle de la Kibira ont accusé les victimes de violer la loi en matière d'exploitation des minerais. Ces sources précisent que 14 orpailleurs sont morts sur le champ et disent que d'autres ont pris fuite. Mais des informations obtenues par après ont fait état de quatre autres cadavres retrouvés sur le même endroit. « *Nous avons demandé à la population d'abandonner la vieille habitude mais elle n'avait pas voulu comprendre que les choses avaient changé* », a révélé un officier militaire contacté. L'administration communale de Bukinyana s'est gardée de tout commentaire face au triste événement. Entre temps, les familles des victimes de la tragédie pleurent leurs morts dans le silence du cimetière.

Cette province de Cibitoke a connu des effets de la guerre que le régime a menée au début de ce mois contre les groupes rebelles burundais qui se sont installés dans des territoires de la RDC frontaliers avec le Burundi. Des corps sans vie ont notamment été repêchés dans la rivière Rusizi qui fait frontière entre les deux pays sur la partie nord-ouest.

A titre d'illustrations, trois corps sans vie flottant sur la rivière Rusizi, ont été découverts du côté du Burundi, sur la transversale 4 de la colline Nyamitanga, commune Buganda, le matin du 7 novembre 2018. Des sources militaires ont révélé que ces corps, visiblement en décomposition, étaient des jeunes de la milice Imbonerakure morts suite aux affrontements qui

avaient eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2018 dans les hauts plateaux du territoire d'Uvira en République démocratique du Congo entre les rebelles RED-Tabara et des combattants militaires et miliciens du pouvoir burundais qui avaient traversé la frontière pour traquer ces rebelles.

Vers 11 heures le même jour, les pêcheurs ont découvert encore deux autres corps sans vie flottant sur la même rivière, du côté de la transversale 3 de la colline Nyamitanga.

Des informations recueillies en RDC et auprès des survivants avaient aussi fait état de plusieurs burundais tués suite à cette guerre que le régime de Pierre Nkurunziza a mené en RDC pour traquer ses opposants politiques.

Entre temps, la chasse à l'homme continuait dans le pays et dans la province Cibitoke.

Un enseignant membre influent de la coalition Amizero y'Abarundi du nom de Elvis Ndayirukiye a été tabassé en date du 05 novembre 2018 par des jeunes Imbonerakure sur la colline Rusagara, commune Mugina. Les bourreaux avaient reçu l'ordre de leur chef nommé Bizimana, surnommé Bwayaze. Les habitants proches du lieu sont venus intervenir et ces Imbonerakure ont pris fuite. La victime a été conduite vers le centre de santé pour les soins. Elle a ensuite porté plainte auprès de l'officier de police judiciaire, mais celui-ci a eu lui-même peur de ces miliciens à qui le régime a donné des pouvoirs qui vont au-delà des pouvoirs publics.

Dans cette province de Cibitoke, des éleveurs de vaches dénoncent des vols répétitifs de leurs troupeaux, sans que des interventions de protection ne leur soient garanties. Ainsi, dans les vingt premiers jours du mois de novembre 2018, au moins 22 vaches ont été volées sur la colline Rusiga située à 2 km du chef-lieu de la commune Rugombo. En date du 18 novembre 2018, six vaches ont été volées dans cette localité. Des sources policières nous ont indiqué que des autorités sont impliquées dans ce vol. Des Imbonerakure avaient été arrêtés et jugés en flagrance le dernier mois dans cette affaire, mais les vols n'avaient pas cessé. Le chef de zone Cibitoke Antoine Mbonimpa est accusé de commander une équipe de jeunes Imbonerakure en patrouille de nuit dans cette affaire de vol de vaches, affirment des sources bien informées dans cette localité.

Dans cette localité, l'office burundais de recette OBR en sigle y avait déjà saisi de grandes quantités de produits fraudés dont des quantités de plus de 50 bidons d'huile appartenant à une autorité administrative locale. Le mois passé, plus de 28 vaches avaient été volées en moins de deux semaines alors que la frontière burundo-congolaise est gardée par les militaires, policiers et les jeunes Imbonerakure. Ces derniers sont soupçonnés de s'approvisionner via ces crimes de vol et de fraude.

En conflit de partage des objets volés, des jeunes Imbonerakure se sont bagarrés et battus sur la colline Mparambo II, commune Rugombo dans la nuit du 28 au 29 novembre 2018. Quatre jeunes d'entre eux ont été grièvement blessés aux coups de gourdins qu'ils s'étaient mutuellement administrés. « *On ne savait pas que ceux qui nous disent être nos protecteurs sont nos bourreaux* » se sont lamentées les habitants de cette localité, victimes de crimes presque quotidiens. Sur place, la police est intervenue et parmi ces jeunes Imbonerakure, trois ont été arrêtés et ont été conduits au cachot de la commune de Rugombo.

L'autre fait qui n'a pas laissé indifférente la population de Cibitoke, c'est la rafle d'au moins 80 motos fait par le nouveau commissaire provincial de Cibitoke, OPP 1 Bonfort Ndoreraho en date du 23 novembre 2018. Ce qui a fâché les victimes, c'est le fait que la rafle était sélective : les motos appartenant aux membres du CNDD-FDD n'étaient pas concernées. « On ne comprend pas comment il rafle seulement des motos censées ne pas appartenir au parti au pouvoir », se lamentaient des motards contactés.

Le chef de colline Gafumbegeti, en zone Butahana, commune Mabayi, du nom de Messie Ntunzwemayo et son chauffeur ont été arrêtés par la police en date du 24 novembre 2018 avec trois armes de type kalachnikov. Comme motif officiel de cette arrestation, ce chef de colline est accusé de trafic d'armes, mais en réalité, selon notre source, il a été victime de continuer l'exploitation des minerais alors que le Président de la République l'a interdite. Cette même source nous précise aussi que le chef de colline Rutorero, Wilson Bakara a été de son côté démis de ses fonctions par le Gouverneur de province le 25 novembre 2018 pour le même motif. Les deux avaient continué à collaborer avec les FDLR interahamwe en exploitant les minerais se trouvant dans la réserve naturelle de la Kibira où ils sont campés alors que l'ordre d'interdire cette exploitation est venue d'en haut, il y a plus d'un mois.

**(7)En province Makamba,** Célestin Karenzo alias Kitoko, commissaire communal de la police judiciaire à Nyanza-Lac et frère de Misago Zachet, administrateur de la commune Kayogoro a été arrêté l'après-midi du 21 novembre 2018 et libéré le 26 novembre 2018. L'arrestation était intervenue après que la police ait mené une fouille perquisition au cours de laquelle deux motos volées avaient été saisies. Selon des membres de l'association des taxis motards à Nyanza-Lac qui avaient porté plainte, ce commissaire fait partie d'un réseau de voleurs de motos qui commettent des forfaits en province Makamba et dans les environs. « *Deux motos ont été saisies chez ce commissaire alors que son mécanicien prénommé Pierre essayait de les transformer dans le but que leurs propriétaires ne les reconnaissent plus* », témoigne un taxi motard contacté. « *On a toujours été maltraité par ce commissaire en collaboration avec les représentants de l'association des motards chaque fois qu'on dénonçait leurs magouilles. Et voilà, toutes les motos volées ont été transformées par ce commissaire* », constate notre interlocuteur. Le commissaire venait de rejoindre au cachot un certain Hassan Nibogora qui représentait l'association, avec qui il brillait dans plusieurs magouilles y compris la mise en circulation de faux billets de banque. Malheureusement, le commissaire, pourtant pris en flagrant délit, a passé le temps de la rosée au cachot du commissariat de police, car il a vite été relaxé six jours après, sous les yeux hagards des victimes.

Justice deux poids deux mesures, des présumés opposants politiques de leur côté, sont arrêtés injustement simplement pour leur appartenance politique. Salvator et Zébéde Ntakirutimana, tous membres du FNL de la coalition Amizero y'Abarundi ont été arrêtés le 5 novembre 2018 et incarcérés au cachot du commissariat communal de police de Vugizo. Les victimes ont été accusées par les membres du CNDD-FDD de perturbation de l'ordre public et de rébellion envers le régime en place.

Au cours d'une réunion tenue le 10 novembre 2018 à la permanence provinciale du CNDD-FDD en province Makamba, les membres de ce parti ont félicité ceux qui traquent les « malfaiteurs » et décidé de traquer plus fort tous les militants du parti FNL pro Rwaswa et tous les opposants politiques.

Le commissaire provincial de police à Rutana Ninganza Léonidas et Ndimurukundo Abdoul Mossi récemment nommé commissaire de police en province Muramvya, tous natifs de la commune Makamba, s'étaient joints aux autres membres du CNDD-FDD pour échanger sur la vie de leur parti politique. Ils avaient pris le soin de porter des foulards du CNDD-FDD et de mettre en garde quiconque se hasarderait à prendre des photos.

L'objectif de cette réunion dans laquelle les deux commissaires ont promis une aide, était de traquer les membres du parti FNL qui aurait adopté une stratégie de faire une propagande clandestine ménage par ménage, mais aussi d'enrôler le plus de membres possibles dans leur parti.

Après la réunion, tous les participants étaient interpellés à doubler d'ardeur dans cette mission « noble » qu'ils venaient de recevoir de leurs chefs.

En date du 10 novembre 2018, un Imbonerakure du nom d'Elias Bavuge a tabassé nue sa femme Isidora Niyukuri l'accusant d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Les faits se sont passés sur la colline Kigomagoma, commune Kayogoro. Jetée dans la rue, la victime s'est rendue nue chez le chef de colline et secrétaire collinaire du CNDD-FDD pour réclamer des habits, en vain. Cet administratif collinaire, complice, n'a pas pu convaincre le bourreau, armé de couteau, de restituer les habits à sa victime.

Des violences conjugales sur bases politiques et ethniques connaissent une recrudescence en province Makamba. Une femme de la colline Kazirabageni avait été battue en septembre dernier par son mari membre de la ligue des jeunes du CNDD-FDD, l'accusant d'avoir mis au monde une fillette d'un homme de l'ethnie tutsi, avant leur mariage.

Un autre fait de violence enregistré concerne l'assassinat d'un certain Boniface Nizigiyimana dont le cadavre a été ensuite jeté dans la rivière Maragarazi, à la frontière burundo-tanzanienne où il a été retrouvé en date du 13 novembre 2018.

Des témoins ont rapporté que la victime a été tuée le 11 novembre 2018 par un certain Éric Ndayizeye qui était avec elle sur une moto sur la colline et zone Gatabo, et qui est retourné seul tard dans la nuit vers minuit. La famille de la victime a porté plainte chez le chef de zone Gervais Habonimana, mais celui-ci a fait sourde oreille. Le criminel est un membre très influent du CNDD-FDD au niveau local, selon des sources sur place. La victime, également membre de la milice Imbonerakure était connu comme une personne qui militait de manière modérée, selon toujours cette source locale et qui n'était pas très estimé par des collègues zélés.

*« Le chef de zone a refusé que des gens aillent chercher cette personne depuis sa disparition »,* témoigne un habitant de la colline Gatabo. Ce sont des tanzaniens qui ont repêché le cadavre qui était jonché de beaucoup de blessures et amputé des oreilles.

Le présumé auteur du crime a tenté de combattre la police venue l'interpeller sur mandat du procureur. Il a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro. Le chef de colline avait donné rapport aux autorités hiérarchiques en disant que la victime s'était noyée dans la Maragarazi.

« Un autre Imbonerakure connu sous le nom de Nkorabara de cette colline avait tué un prénommé Bosco en juin dernier, mais ce chef de zone avait refusé qu'il soit interpellé avant de faciliter son départ en République tanzanienne », dénonce un autre habitant contacté.

Durant cette période, la traque aux opposants a frappé d'autres citoyens entre autres les nommés Ndikumana Charles, retraité Ex- FAB interpellé par le chef du SNR dans la commune Mabanda le 22 novembre 2018, Niyonizigiye Révocat , chef de quartier MakambaII de 2015 à mi 2018 et un motard prénommé Chadraque, interpellé et gardé au cachot toute la journée du 26 novembre 2018, Jean Marie Nkurunziza, enseignant de l'école fondamentale Matyazo arrêté ce même jour et récupéré du cachot de police à Vugizo par le SNR vers une destination inconnue selon notre source. Il y'a aussi Lazare Rumambo alias Yuda du FNL Amizero y'Abarundi interpellé le 29 novembre 2018 sur la colline Mugerama, Ciza Jean un autre membre de cette coalition et Égide Bucumi du FROLINA, tous de la colline Mugerama, interpellés le 30 novembre 2018.

**(8) En province Kirundo,** Hitimana Prosper, enseignant au lycée communal de Murungurira en commune Ntega et membre du parti UPRONA de la coalition Amizero y'Abarundi a subi, au centre de Murungurira, une séance de torture grave lorsqu'il rentrait chez lui en provenance du chef-lieu de la province Kirundo en date du 05 novembre 2018.

La victime a d'abord subi des tortures qui lui ont été infligées par son directeur du nom de Ntukabumwe Gérard, Imbonerakure du parti CNDD- FDD et ensuite par le président de ce parti au niveau communal du nom de Mugumyankiko Jean Marie surnommé Sindyibigori. Des sources sur place précisent que Monsieur Hitimana a été victime de son appartenance politique et ethnique. Les mêmes sources précisent que Mugumyankiko Jean Marie surnommé Sindyibigori a osé dire à la victime que s'il ne change pas d'idées politiques pour adhérer au parti au pouvoir, il sera enterré dans une fosse comme l'ont été les Hutu en 1972. Dans un état critique, le pauvre enseignant a eu peur de se rendre au centre de santé par peur d'être achevé. Il a même eu peur de retourner au service.

**(9) En province Rutana,** des Imbonerakure en complicité avec des policiers du chef-lieu de la commune Giharo ont arrêté en date du 25 novembre 2018, sur la colline de Kabingo zone de Butezi, 19 militants du FNL Amizero y'Abarundi dont le chef de colline de Mura en zone Butezi et le responsable communal de ce parti. Ils ont tous été conduits au cachot du commissariat de police à la commune accusés d'organiser une réunion illégale.

Dans cette même province, un officier retraité de police prénommé Juvénal et un certain Simon ont failli être lynchés à la machette en date du 27 novembre 2018 sur la colline Kinganda, zone Gitaba, commune et province Rutana. Des témoins disent que les victimes allaient visiter un terrain qui fait objet de litige. C'est alors qu'une bande d'Imbonerakure armée de machettes les ont assaillis. Ils disent avoir eu la vie sauve suite à la grâce de Dieu.

En date du 15/11 sur la colline Mungwa, zone Ngoma, commune de Musongati, province de Rutana, un enseignant militant du Fnl, aile Rwasa, prénommé Emile a été malmené par un Imbonerakure qui l'accusait d'avoir prêché en faveur du non lors du précédent référendum de la constitution.

**(10) En province Bururi**, le nommé Niyomwungere Fidèle, membre du parti FNL d'Agathon Rwaswa a été arrêté le soir du 29 novembre 2018 par le responsable du service provincial de renseignement de Bururi, à son domicile situé en zone Vyuya commune Mugamba. La victime a été soupçonnée de participation aux bandes armées. D'après, une source judiciaire à Bururi, elle est accusée de s'être rendu régulièrement ces derniers temps en République Démocratique du Congo. Aucun objet suspect n'avait été retrouvé chez lui lors de son arrestation.

Dans cette province, le gouverneur est accusé de jouer à l'OPJ. En date du 15 novembre 2018, il a exigé l'arrestation de 13 personnes sur la colline et zone Gasibe, commune Matana, dont les Imbonerakure de la localité accusaient de couper des arbres appartenant à l'Etat. Après une enquête, la police les a blanchies estimant que ces coupes d'arbre leur appartenant. Malgré cela, les victimes ont trouvé que leurs coupes ainsi que leurs charbons avaient été spoliés par les même Imbonerakure, avec la complicité de l'administration locale du CNDD-FDD.

**(11) En province Ngozi**, le nommé Rwirabura est mort au cachot du commissariat communal de police en commune Mwumba en date du 6 novembre 2018. La victime avait été tabassé la veille par un Imbonerakure du nom de Moussa sur le nouveau marché de Vyerwa dit " le marché du Président" se trouvant en commune Mwumba, l'accusant de vol. Selon des témoins, les policiers qui gardaient le cachot ont emmené le cadavre dans un endroit inconnu pour camoufler le crime et protéger le criminel. La famille de la victime ne cesse de réclamer le leur pour pouvoir l'enterrer dignement. Malheureusement les policiers qui étaient là cette nuit ont été mutés dans le but d'effacer toute trace.

Dans cette province, la traque aux opposants politiques est aussi une triste réalité. Hasabukuri Jean Claude (36ans), Mbonimpa Bosco (31ans), Nduwayo Ferdinand (23ans), Hakizimana Jean Marie (24ans) tous originaires de la zone Mivo et membres de la coalition Amizero y'Abarundi ont été arrêtés en date du 9 novembre 2018 accusés de rébellion et de collaboration avec des malfaiteurs qui combattent le régime de Pierre Nkurunziza. Les familles des victimes disent que les leurs sont victimes de leur appartenance politique et la justice n'a pas montré de preuves de ces accusations.

**(12) En Mairie de Bujumbura**, trois personnes, membres du FNL aile d'Agathon Rwaswa, ont été enlevées le 16 novembre 2018 soir vers 18heures au quartier Musama en zone urbaine Kanyosha. Les victimes Ntakirutimana Bernard, Ferdinand Muteriteka et Nsengiyumva Théogène se trouvaient dans un bar situé à la 12ème avenue. Ils ont été emportés par un véhicule TI a vitres fumées à bord duquel se trouvaient trois personnes en tenue civile et un policier. Depuis ce jour, personne ne les a plus revus.

L'actualité des droits de l'homme a également été marquée, pendant ce mois de novembre, par l'arrestation en date du 11 novembre 2018 et le transfert dans différentes prisons de quatre officiers retraités. Il s'agit du Général Ndayisaba Célestin alias Kibadashi, transféré à la prison centrale de Muramvya, des Colonels Gunungu Nahigombeye transférés quant à eux à la prison centrale de Muyinga, et du Colonel Niyonkuru transféré à la prison centrale de Gitega. Tous les quatre retraités et officiers supérieurs de l'armée Burundaise ex- FAB avaient passé toute la journée sous interrogatoire au parquet général de la République sur le dossier en rapport avec l'assassinat de feu président Melchior Ndadaye en 1993.

La réouverture de ce dossier d'assassinat de Melchior Ndadaye à une période de crise politique a soulevé des remous. Le régime du CNDD-FDD en général et Pierre Nkurunziza en la personne cacheraient des visées politiques sans aucune intention de combattre l'impunité dans la mesure où lui-même est accusé de crimes contre l'humanité par l'ONU et la Cour Pénale Internationale. En plus que des mécanismes avaient été prévus par l'Accord d'Arusha pour la Paix et la réconciliation pour traiter le dossier délicat qui comporte aussi des crimes impardonnables après l'assassinat du héros de la démocratie.

(13) **En province Gitega**, Irankunda Désiré, originaire de la province Rumonge et Mugisha Isaac, originaire de la province Cibitoke, tous étudiants à l'Université Espoir d'Afrique à Bujumbura ont été arrêtés au quartier Nyabututsi, commune Gitega par des Imbonerakure qui les ont manu militari acheminés au bureau du SNR pour interrogatoire. Membres de l'association "Campus pour Christ", ils étaient en mission d'évangélisation dans les Universités de Gitega, et avaient l'ordre de mission délivré par les responsables de l'association. Ils ont été accusés d'être des espions de ceux qui se prépareraient à attaquer le pays et ont ensuite été transférés au SNR à Bujumbura où ils auraient été relâchés par après.

En date du 17 novembre 2018, vers 21 heures du soir, un policier du nom de Bimenyimana Olivier a été tué fusillé par un autre policier Nibitanga Dieudonné au quartier Mushasha précisément dans la vallée entre ce quartier et celui de Shatanya. La victime était avec ses trois amis de route au moment où ils rentraient chez eux. Le criminel arrêté reconnaît les faits et dit qu'il avait soupçonné la victime d'avoir des armes sur lui.

(14) **En province Kirundo**, un militaire issu des anciens rebelles du CNDD-FDD a tué deux de ses camarades et en a blessé un autre en date 09 novembre 2018. Le crime se passe sur la position de Kinyovu en zone Ntega où ce militaire Mafume a tiré sur son camarade ex-FAB, du nom de Rugemintwaza Gervais alias Biregeya qui est mort sur le champ, et a blessé un autre militaire qui tentait d'appeler au secours sur son téléphone portable. Après le coup, le criminel s'est tiré dessus et a rendu l'âme également sur place. Le mobile du crime n'a pas été connu à part une dispute qui avait précédé les faits. L'enterrement a été vite organisé sans qu'aucune enquête n'ait été diligentée.

Dans cette même province, pendant deux jours, au moins huit cadavres ont été repêchés dans le lac Rweru situé en commune Busoni depuis le 12 jusqu'au 14 novembre 2018. La nouvelle a été annoncée à l'administration locale et à l'administrateur de la commune de Busoni Marie Claudine Hashazinka qui ordonné l'enterrement sans condition de ces cadavres. Ces derniers ont été enterrés dans les cimetières de la colline Nyagisozi et de la sous colline Rukurajoro, colline et zone de Gatara à trois cent mètres du lac Rweru.

La population locale a murmuré qu'il s'agissait des personnes qui rentrent du Rwanda, qui sont massacrées par des Imbonerakure et Interahamwe qui sillonnent la réserve naturelle de Murehe, jusqu'à la frontière rwando - burundaise de Gasenyi - Nemba. Les noms des assassins qui sont pointés du doigt sont notamment les Imbonerakure du nom de Muvunyi Salvator, du député Jean-Baptiste Nzigamasabo surnommé Gihaha, de Bizumuremyi Fabien, secrétaire provinciale du parti au pouvoir en province Kirundo et d'Abel Ahishakiye démobilisé des forces armées burundaise FAB en sigle.

L'autre fait qui a marqué la vie de la province pendant cette période, c'est la rafle de toutes les motos et des taxis voitures qui a été observée en date du 27 novembre 2018. Même si la moto saisie était en ordre avec tous les documents, son propriétaire était contraint de payer une somme allant de 10 à 20.000 FBU pour la récupérer sans aucune justification. Au départ, les engins étaient saisis dans le but de contrôler des documents mais par après les « taximen » ont constaté qu'ils étaient menacés pour qu'ils donnent de l'argent à remplir les poches des responsables de la police.

Le pouvoir partout dans les provinces maintient un climat de terreur et d'intimidation. Très tôt le matin du 24 novembre 2018, des Imbonerakure en T-shirts et képi militaire ont organisé un sport de masse et des exercices paramilitaires. Les matraques à la main, ils entonnaient des slogans de haine comme « Muramera magabo mwa mbonerakure, abansi ntaho bagiye » (« Vous jeunes Imbonerakure, restez vigilants et aux aguets car les ennemis rodent encore autour de nous »), « Tuzokugwa inyuma Nkurunziza, uri umugabo nta mujeri zizotwinjirana » (« Nous serons toujours derrière toi Président Nkurunziza, ces chiens errants ne pourront jamais pénétrer dans notre pays »), etc.

**(15) En province Cankuzo**, le patron du SNR dans cette province, Bonaventure Niyonkuru, avait juré d'en découdre avec tout opposant politique. Il organisait depuis son arrivée une chasse à l'homme acharnée contre des opposants politiques déclarés ou présumés. La population pousse un ouf de soulagement après sa mutation vers la province de Rumonge. « *Je ne peux pas ne pas tuer car je n'ai plus peur de Dieu car j'ai beaucoup péché à tel enseigne que Dieu ne puisse pas me pardonner* », disait-il. Voici ses dernières opérations dans cette province. Après des exécutions sommaires de quatre fidèles du FNL d'Agathon Rwaso dont Magorwa Sylvain et Jonas Mugara en octobre 2018, trois Imbonerakure : Cyriaque, Emmanuel, et Eric en complicité avec ce chef provincial du SNR et des responsables communaux du CNDD-FDD avaient, le 1er novembre 2018, tabassé deux professeurs de l'ECOFO Kigamba en commune Kigamba. Le veilleur de l'Ecole Normale Communale de Kigamba connu sous le nom de Bigango, lui aussi membre du même parti avait été chassé de ses fonctions sans lui signifier les motifs le 3 novembre 2018. Une journée après, un titulaire du CDS Humure dans la même commune avait reçu des menaces comme quoi il avait fait campagne pour le « non » lors du référendum constitutionnel. Les Imbonerakure l'avaient contraint de payer 1.000.000Fbu pour pouvoir conserver sa fonction et sa vie, mais la victime a vite reçu une lettre de destitution en qualité de titulaire et avait été muté ailleurs dans un autre centre de santé comme simple infirmier.

D'autres cas rapportés dans cette province à l'actif du chef SNR muté concernent un démobilisé Ex-FAB prénommé Godefroid, originaire de la colline Saswe, commune Kigamba, porté disparu depuis le 21 novembre 2018, et un jeune homme embarqué le 25 novembre 2018 par deux agents du SNR Cankuzo, le visage bandé, vers une destination inconnue. Les familles et les voisins d'Arnaud Patient Ngabonziza, le jeune infirmier, ont perdu l'espoir de le retrouver vivant. Il travaillait dans une pharmacie à Shinge en commune Kigamba. Les témoins affirment que c'est Bonaventure Niyonkuru, patron SNR Cankuzo en la personne qui est responsable de la disparition du jeune homme.

**(16) En province Bubanza**, une personne du nom de Nahayo a été sauvagement tuée au cours de la nuit du 30 novembre 2018 par balles sur la colline Gitanga, commune et province Bubanza. Membre de la coalition politique de l'opposition Amizero y'Abarundi, ses bourreaux ont inventé le motif de sorcellerie pour lui ôter sa vie. Les autorités à la base complices des criminels qui sont des Imbonerakure de sa colline ont évoqué aussi le motif de sorcellerie comme si les

sorciers doivent être tués, alors que la peine de mort a été abolie au pays, s'exclame un voisin de la victime contacté.

---

## **II. DES ADMINISTRATIFS RIVALISENT D'ARDEUR DANS LA COLLECTE DES RANÇONNEMENTS ET CONTRIBUTIONS FORCES**

(17) Les contributions financières forcées et les rançonnements constituent une grande menace pour la survie des ménages burundais. Non seulement les faibles finances dont disposent les citoyens en souffrent, mais aussi le système de collecte forcée rend la vie difficile. L'accès à des services publics est aujourd'hui conditionné par le paiement de ces contributions. Des élèves sont chassés de l'école, des malades sont repoussés dans les structures de soin, des justiciables ne sont plus reçus dans le système de justice sans prouver que l'on s'est acquitté de ces contributions. Des barrières sur les routes, le refus d'octroi de documents administratifs limitent et affectent le droit à la liberté de mouvement.

A côté des contributions aux élections de 2020, les burundais ont payé des contributions pour la célébration de la journée des combattants, le développement, la construction des écoles, des centres de santé et infrastructures publiques. Le régime exige que les burundais remplacent les partenaires financiers qui ont suspendu leurs appuis, ce qui est un grand défi compte tenu du pouvoir économique médiocre dont disposent la majorité de burundais. Nous relevons des cas qui illustrent la triste réalité de contributions forcées et/ou de rançonnements pendant cette période.

(18) **En province Bujumbura**, la population de la commune Mutambu se lamente contre la nouvelle mesure administrative des contributions forcées pour les élections de 2020 avant la fin de ce mois de novembre. Toutes les personnes qui résident ou qui exercent les activités dans la commune doivent s'acquitter de cette contribution au plus tard le 30 novembre 2018, selon l'ordre donné par l'administrateur communal. Ainsi, des Imbonerakure contrôlaient les entrées et sorties de la commune Mutambu, en tête le nommé Nizigiyimana Patrice, pour vérifier les reçus. Pourtant, s'indigne la population, des habitants avaient payé sans recevoir des reçus de paiement. Certains ont été contraints de payer pour la deuxième fois.

La reprise des contributions forcées s'est observée aussi en commune Mugongo-Manga. En date du 16 novembre 2018, l'administrateur communal du nom de Ndbahinyuye Diomède a tenu une réunion avec les autorités administratives de sa commune dont le DCE, le chef de poste de police, certains directeurs des écoles, les chefs des centres de santé, le gérant de l'OTB et d'autres pour les sensibiliser à plus mobiliser le personnel de leurs secteurs enfin de s'acquitter des contributions pour les élections de 2020 avant le 05 décembre 2018. En date du 17 novembre 2018 il a aussi rencontré des responsables de taxis motos, les chauffeurs, les commerçants et autres pour le même objectif. Il a profité de l'occasion pour attirer l'attention des opposants et a appelé tous à surveiller ceux-ci le jour comme la nuit. Pour lui, ce sont des perturbateurs et de traites « ibipinga », « injamvyi » de la sécurité dans la commune. Aux Imbonerakure, à la FDN et à la police de mater toutes les personnes qui ne s'acquitteront pas de la contribution aux élections avant l'échéance convenue et surtout les dénoncer aux autorités administratives.

---

(19) **En province Muramvya**, depuis le début de l'année 2018, personne ne peut plus recevoir l'un ou l'autre document administratif (attestation, procuration, extrait d'acte de naissance...), sans qu'il ait payé ce qui a été appelé « contribution au développement ». Ainsi, les



santé Gisuru, personne n'était autorisée à se faire soigner sans présenter de reçu de paiement pour les élections de 2020. Cela concernait même les femmes enceintes et les petits enfants. Mêmement au marché de Giheta, pour y entrer, il fallait présenter le reçu à défaut de quoi il fallait retourner à la maison avec ses marchandises ou sans s'approvisionner. L'administrateur avait déjà averti les directeurs des écoles que tous les élèves, en âge de voter n'ayant pas donné cette contribution, devaient être renvoyés de l'école au plus tard le 21 novembre 2018.

Au centre-ville Gitega, des jeunes Imbonerakure avaient érigé le 29 novembre 2018 des barrières à chaque route qui entre ou sort de la ville de Gitega pour exiger aux passagers les reçus de paiement de la contribution pour les élections de 2020. Ceux qui n'avaient pas de reçus étaient sommés de descendre des véhicules. Ils les ont gardés toute la journée et les ont relâchés à 17h du soir. Celui qui payait était libéré après la réception du reçu. Signalons que même les malades qui allaient se faire soigner n'avaient pas été épargnés par l'opération, sans oublier les fonctionnaires qui allaient au service et dont la contribution est retenue à la source.

**(21) En province Bururi**, les autorités provinciales considèrent les écoles comme « des ménages » qui doivent payer les contributions aux élections à raison de 1000FBU par élève en âge de voter, et de 2000FBU par enseignant qui, selon ces autorités provinciales sont considérés comme des éducateurs et donc occupant la place des parents. C'est donc déjà officiel, les responsables scolaires de la province de Bururi ont annoncé aux enseignants que les écoles sont considérées comme des ménages au même titre que les ménages de la population. L'échéance de paiement avait été fixée au 1 décembre 2018. En plus des retraits à la source, les enseignants paient 2000FBU à l'école en tant qu'éducateur, 2000FBU en tant que parent chef de ménage. Au début de cette année 2018, des directions des écoles avaient aussi collecté une somme de 2000 FBU par enseignant destiné à la contribution du ministère de l'éducation nationale pour les mêmes élections de 2020.

**(22) En province Bubanza**, plus de 500 enseignants de la direction provinciale de l'enseignement se lamentent des retraits de cotisations sur leurs salaires par des syndicats dont ils ne sont pas membres. Un enseignant rencontré au chef-lieu de la commune Gihanga a trouvé qu'on avait retiré sur son salaire d'octobre 2018, vingt mille francs burundais. « *Le retrait mentionne qu'il s'agit des cotisations syndicales mais mon syndicat STEB nie avoir encaissé ces cotisations* », précise le syndicaliste en colère. Le président du syndicat STEB, Remy Nsengiyumva a précisé le 3 novembre 2018 que des contacts sont en cours pour que la question soit résolue. Contacté le responsable provincial de la fonction publique à Bubanza refuse tout commentaire.

**(23) En province Ngozi**, les commerçants de la commune Ruhororo ont été contraints de contribuer à raison de 25 sacs de ciment par centre commercial pour la construction des écoles, centres de santé et autres infrastructures publiques. Au cours d'une réunion organisée en date du 26 novembre 2018, Birukundi Mamerthe, administrateur de la commune Ruhororo leur a signifié qu'ils doivent remplacer les pays partenaires financiers de l'occident qui ont suspendu les appuis au développement.

**(24) En province Rumonge**, la population a été contrainte de contribuer pour la célébration de la journée provinciale des combattants. Des sommes comprises entre 1000 FBU et 5000 FBU ont été exigées aux enseignants des écoles primaires, fondamentales et lycées communaux. Des directeurs d'écoles ont commencé à transmettre des messages d'appel aux enseignants à partir du 12 novembre 2018 pour demander des contributions. Ceux qui tentaient de résister étaient traités comme de traites et des ennemis du parti CNDD-FDD et de la nation, précisent certains enseignants. Dans le secteur de la santé, une somme de 10000 FBU a été exigée à ceux qui ont une quelconque responsabilité. Des boutiquiers, petits commerçants ont contribué à hauteur de 3000 FBU à 5000 FBU. Certains regrettaient d'être obligés de donner cet argent par peur et pour sauver leur peau. Du côté des hôtels de la ville de Rumonge, les contributions étaient collectées par des responsables du parti au niveau provincial. La journée provinciale des combattants dans la province de Rumonge a été célébrée dans la localité de Kiyagayaga, zone Rusabagi, commune Burambi vendredi le 16 novembre 2018.

### **III. DES INTIMIDATIONS ET SEQUESTRATIONS ENVERS LES DEPLACES DE GUERRE DE 1993**

**(25)** Des menaces et intimidations pèsent lourd sur des déplacés de guerre au Burundi déplacés qui sont considérés par le pouvoir du CNDD-FDD d'appartenir en majorité à la composante sociale tutsie et d'être des opposants politiques. Encouragés par les autorités locales, des voisins proches du régime malmènent ces déplacés de guerre dont le sort est inquiétant vu le contexte politique qui tend à exploser. Quelques faits étayent cette triste réalité au site de déplacés de guerre se trouvant en commune Ruhororo, province Ngozi.

**(26)** En date du 5 novembre 2018, la famille du défunt Kayobera munie de houes et de machettes s'est réveillée très tôt le matin et a envahi l'enclos d'un déplacé de guerre du nom de Nyabenda. Ils ont commencé à labourer cet enclos jusqu'à 10 m de la maison de la victime. Celle-ci est allée se plaindre chez l'administrateur qui s'est présenté sur le lieu mais n'a pas empêché la famille de Kayobera de violer le domicile d'autrui.

**(27)** Le jour suivant du 06 novembre 2018, c'était le tour de la famille du déplacé de guerre du nom de Ngendakumana. Vers 5h du matin, ce dernier a été réveillé par des gens qui étaient en train de récolter des régimes de bananes dans sa parcelle. Un conseiller collinaire est intervenu mais les coupables n'ont pas été inquiétés et ont plutôt dit la parcelle leur appartient et que la fois suivante ils viendront démolir la maison du déplacé.

**(28)** L'administration de la commune Ruhororo en collaboration avec le parti CNDD-FDD ont spolié une partie de la propriété d'un déplacé de guerre du nom de Nahimana Berchimas, originaire de la colline Mubira, zone Ruhororo, et y a construit une permanence de ce parti.

**(29)** Les déplacés de guerre de la commune Ruhororo déplorent aussi une prière forcée que les autorités locales et les Imbonerakure leur imposent chaque jeudi de la semaine pour le compte du parti CNDD-FDD. Le parti exige à ses membres et non membres de pratiquer le jeûne et de prier le bon Dieu afin que le parti au pouvoir et son gouvernement continuent à diriger le pays.

**(30)** Les déplacés de guerre de la commune Ruhororo n'ont plus accès libre à des attestations de résidence et d'identité complète. L'octroi de ces deux attestations nécessite désormais

l'autorisation de l'administrateur communal. Aucun ressortissant du site de déplacés de guerre n'est plus libre de mouvement. Les autorités administratives ont pris cette décision de priver la liberté de circuler aux jeunes garçons de la commune Ruhororo et surtout à ceux du site Ruhororo sous prétexte que ces jeunes vont dans les pays voisins afin de pouvoir intégrer les groupes rebelles qui sont en train de se préparer pour déstabiliser le Burundi.

#### **IV. DES ABANDONS SCOLAIRES INQUIETANTS**

**(31)** Les abandons scolaires au Burundi sont inquiétants et hypothèquent l'avenir de la jeunesse et de la société burundaise.

**(32) En Mairie de Bujumbura**, les cas d'abandons scolaires qui touchent la fille burundaise sont inquiétants. La Direction Provinciale de l'Enseignement a recensé 90 cas dont 75 cas au deuxième cycle de l'école fondamentale entre la première année et la 3ème année durant cette année scolaire écoulée 2017-2018. Les responsables scolaires en Mairie de Bujumbura expliquent que ces abandons scolaires des jeunes filles sont dus au phénomène de grossesses non désirées.

Ce même service comptabilise en plus 7608 cas d'abandons scolaires dont 3589 jeunes filles et 3234 cas au cycle fondamental en fin d'année scolaire 2016-2017. Remy Nintije, conseiller éducatif en Mairie de Bujumbura pointe du doigt les conducteurs de taxi vélos, de taxi- moto, des chauffeurs de bus, des militaires et policiers comme étant les auteurs de ces grossesses. De l'autre côté, des victimes accusent les jeunes de la milice Imbonerakure et le parti CNDD-FDD ayant érigé les violences sexuelles en une arme de guerre contre les opposants politiques

**(33) En province Gitega**, le Directeur Provincial de l'Enseignement évoque de son côté 3892 abandons durant les deux mois du début de l'année scolaire 2018-2019, et précise que 80% des cas sont dus à la pauvreté

**(34) En province Bubanza**, 9711 abandons scolaires dont 5250 garçons et 4461 filles ont été enregistrés à la direction provinciale de l'enseignement à la fin de l'année scolaire 2017-2018. Selon le directeur provincial de l'enseignement, la cause principale de ces abandons est liée aux différentes contributions exigées aux élèves comme le paiement des enseignants bénévoles, la contribution à la construction des locaux, l'achat des bancs pupitres, etc.

#### **V. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES RAPPORTEES**

**(35)** Dans cette partie du rapport, nous avons rapporté au moins trois cas de spoliation ou d'expropriation foncière, soit pour des motifs de récupération des terres de l'Etat, soit pour des motifs d'exploitation minière, ou soit pour des motifs d'excès de pouvoir dont des autorités publiques sont coupables. Nous rapportons aussi des cas de corruption, des cas de gestion malsaine des services de l'Etat.

**(36) Des populations de la province Bujumbura dénoncent des spoliations de leurs propriétés**

En commune Kabezi, les habitants ont été surpris par une décision de la CNTB qui les interdisait de mettre le pied dans leurs champs se trouvant en bas de la route nationale Rumonge. La mesure attribue une propriété d'au moins 350ha se trouvant dans la localité de Mubone, Bihara et Kizingwe à la compagnie de Gérance de coton qui est une entreprise de l'Etat. La CNTB a accusé la population de ces localités d'exploiter des propriétés qui ne leur appartiennent pas.

Les cultivateurs déplorent l'instrumentalisation de la CNTB par le régime du CNDD-FDD qui fait de cette commission « une arme de guerre, de répression et de vengeance ».

### **(37) Quarante-cinq ménages victimes de spoliation de terres en province Muyinga**

Quarante-cinq ménages de la colline Masaka, zone Buvumbi, commune Butihinda ont été stupéfaits de la vente de leur superficie foncière à un étranger de couleur blanche pour exploitation minière, selon leur dire. Des sources locales affirment que la vente a été faite par le Président, Pierre Nkurunziza. Pour une population vivant principalement de l'exploitation artisanale de l'or, cette vente sans indemnisation révolte les victimes qui grognent. Le Chef de Zone Buvumbi a proféré des menaces selon lesquelles toute personne qui osera « *s'opposer aux programmes et projets du Père de la Nation* » sera sévèrement châtiée.

### **(38) Spoliation des parcelles sur la route nationale Bujumbura-Ijenda en province Bujumbura**

Des citoyens dénoncent un système mafieux de spoliation de leurs propriétés non exploitées se trouvant tout au long de la route nationale RN7 Bujumbura- Ijenda en province Bujumbura. L'administrateur de la commune Kanyosha, Jean Berchimans Munzerere, passe par Louis Nduwayo, chef de colline Musave, Augustin, chef de colline Kabumba et le chef de colline Ruyaga.

Ces derniers ont eu entre autres missions d'identifier des parcelles disponibles, de les distribuer moyennant des pots-de-vin et d'acheminer ces montants collectés à l'administrateur qui collabore avec le chef de poste de police dans ce dossier. Les propriétaires de ces parcelles dénoncent ces spoliations mais n'ont personne pour les écouter.

### **(39) Destruction des maisons dans le site de déplacés de guerre en province Karusi**

Les habitants du site de déplacés de guerre du chef-lieu de la commune Gitaramuka, province Karusi grognent. L'administrateur communal Ngabire Jeannette a pris la décision de détruire, sans indemnisation, au moins huit maisons du site pour y ériger des bureaux de la direction communale de l'enseignement. Pour rappel, l'administration planifie depuis un certain temps l'expulsion de ces déplacés de guerre vers leurs collines d'origine.

### **(40) La distribution en Mairie de Bujumbura de stands dans les marchés nouvellement réhabilités émaillée des irrégularités et de corruption**

Des bénéficiaires de stands dans des marchés nouvellement réhabilités en Mairie de Bujumbura déplorent une distribution émaillée d'irrégularités et de corruption. Les autorités municipales

en collaboration avec les commissaires de marchés ne donnent pas les numéros de stands à ceux qui possèdent des reçus de paiement. Elles attribuent des stands aux personnes influentes du parti au pouvoir et à celles qui paient des pots-de-vin.

Le constat est que des bénéficiaires ne reçoivent pas des stands auxquels ils ont le droit. On observe des cas où des bénéficiaires obtiennent des stands dans une partie réservée au commerce des pagnes alors que ce sont des vendeurs de légumes.

#### **(41) Cinq mois d'arriérés de salaires aux employés de la SOGESTAL Kirimiro en province Gitega**

Les employés de la SOGESTAL Kirimiro, en province Gitega viennent de passer 5 mois sans salaires. La raison majeure avancée par les autorités de la société est que le café burundais n'est plus écoulé à l'étranger depuis les sanctions économiques contre le pays par l'Union européenne. Au cours de la réunion que le directeur général a tenu à l'endroit des employés en date du 2 novembre 2018, il leur a dit qu'il faut s'habituer à de tels phénomènes car le pays est en crise économique comme les autres pays du monde. Il a ajouté que dans les jours à venir, tous les fonctionnaires de l'Etat risquent de travailler sans salaires. Les conséquences de cet état de fait sont énormes. Les employés ayant des crédits en banques sont en train d'encaisser des intérêts de retard, et leurs familles respectives sont en difficultés financières.

#### **(42) Des ruptures de stocks incessantes de carburants au Burundi**

Des ruptures de stocks de carburants ont encore été observées pendant cette période dans plusieurs coins du pays y compris la capitale. En province Cibitoke, aucune goutte d'essence n'était disponible dans les 5 stations d'essences que compte la province depuis le début de la semaine du 12 novembre 2018. Les conséquences comme à l'accoutumé pèsent sur le transport public et privé. Des bénéficiaires s'inquiétaient de la hausse des prix de transport qui a dépassé le cout réel. Selon un passager rencontré au chef-lieu de la province, pour aller à Bujumbura, le ticket était passé de 4000 FBU à 5000 FBU. Alors qu'un litre d'essence coûtait 2350 FBU, le marché noir le fournissait à 4000 FBU.

Cette pénurie a été par la suite généralisée dans presque toutes les stations d'essence se trouvant dans les provinces du pays.

#### **(43) La ligne Kenya Airways suspendue suite aux malentendus avec les autorités burundaises**

La compagnie kényane d'aviation civile «Kenya Airways» a suspendu, à compter du 11 novembre 2018, la ligne aérienne qui relie Bujumbura et Nairobi. Compte tenu des raisons d'intérêts d'affaires, la compagnie avait décidé de changer de modèle d'avion, passant d'un Embraer de 96 sièges, à un Bombardier Q400 de 84 places.

Les autorités burundaises n'ont pas supporté ce changement se plaignant du manque de confort des appareils. C'est ainsi que le bras de fer engagé a abouti à la mesure de la compagnie de suspendre les liaisons entre les deux pays.

#### **(44) Des pots-de-vin lors du recrutement des agents de vaccination**

Partout dans le pays, le recrutement des agents de vaccination contre la méningite a été caractérisé par des irrégularités dues à l'implication du parti au pouvoir. Les listes étaient confectionnées à partir des permanences de ce parti sous paiement de pots-de-vin et/ou promesses de céder une partie des rémunérations au parti au CNDD-FDD. Nous rapportons quelques illustrations dans les lignes qui suivent.

En province Makamba, selon des informations en provenance du district sanitaire de Makamba, nous avons appris que le nommé André Nininahazwe, secrétaire communal du parti CNDD-FDD et directeur du lycée d'excellence de Makamba procédait à un recrutement parallèle à celui des services techniques. Ce responsable du parti au pouvoir avait intimé l'ordre aux personnes chargées du recrutement, de mettre sur la liste définitive des candidats membres de son parti. Sur 156 candidats, ce secrétaire communal du CNDD-FDD a donné une liste de 116 candidats provenant de son parti. *« On ne comprend pas pourquoi ce responsable impose un recrutement sur base politique alors qu'il s'agit d'un travail technique »*, déplorait un professionnel de santé contacté. Les candidats ont été contraints de laisser un cinquième de la prime qui leur était destinée, dans les caisses du parti au pouvoir. *« On nous exige, avant d'être recruté, de payer une somme de 50 000 francs sur les 250 000 qui représentent une prime de ce travail. Pourtant la plupart de ces candidats étaient des chômeurs de longue date »*, avaient dénoncé certains candidats contactés. Le même phénomène s'est passé dans d'autres circonscriptions de la province notamment au district sanitaire de Nyanza-Lac.

**En province Kirundo**, le président du parti CNDD-FDD du nom de Bizumuremyi Fabien exigeait cinquante mille francs burundais voire plus, à tout membre proposé comme agent de vaccination à la campagne de vaccination contre la méningite organisée en décembre 2018. Dans toutes les communes de cette province, c'était la même consigne : toute personne voulant participer à la campagne avait l'obligation de donner un pot-de-vin aux responsables du parti au pouvoir et aux points focaux dans des équipes cadres des différents districts sanitaires.

Un Imbonerakure surnommé Kiramvu de l'équipe cadre du district sanitaire de Kirundo et un certain Freddy du district sanitaire de Busoni exigeaient de leur côté un montant de quatre-vingt mille francs comme pot-de-vin pour pouvoir inscrire un candidat sur la liste des vaccinateurs et pointeurs.

## **VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

**(45)** Le contexte socio-politique et économique met à mal la survie physique, financière et économique du burundais. La chasse à l'homme contre les opposants déclarés et/ou présumés, les discours de la haine et d'appel à la violence politique et ethnique sont des signes qui ne trompent pas quant à la situation explosive qui règne dans le pays.

**(46)** Les contributions forcées et les rançonnements constituent une menace à la survie des ménages burundais. Les collectes forcées nourrissent une tension sociale et sont à l'origine des violations graves des droits et libertés individuels et collectifs dont la liberté de mouvement et l'accès aux services publics.

(47) Les abandons scolaires mettent en danger l'avenir de la jeunesse et de la société burundaise. Les pots-de-vin, la corruption, les spoliations foncières annihilent le développement du pays et constituent des violations graves des droits à la propriété.

(48) Préoccupé par cette situation qui appelle à la promotion du changement, le FORSC recommande ce qui suit :

**Au gouvernement et aux institutions de l'Etat du Burundi :**

- De mettre un terme aux violations graves et persistantes des droits et libertés de la personne humaine au Burundi et de restaurer un Etat de droit ;
- D'arrêter sans délais les collectes forcées des contributions financières et les raquettes financières qui ont des conséquences graves sur les droits et libertés des burundais dont le droit d'accès aux services publiques ;
- De prendre des mesures qui s'imposent pour lutter contre les abandons scolaires qui hypothèquent l'avenir de la jeunesse burundaise et de la nation toute entière ;
- De mettre fin à la corruption et aux spoliations déguisées en expropriations pour cause d'utilité publique alors qu'elles ne respectent pas les dispositions pertinentes du code foncier en vigueur.

**A l'EAC, UA et ONU :**

- De revenir sur les résolutions prises en rapport avec la protection des burundais notamment celle de la MAPROBU et de l'envoi des experts de droits de l'homme pour suivre la situation de plus en plus préoccupante dans le pays.
- De renforcer la pression contre le régime de Pierre Nkurunziza en vue de l'amener sur la table des négociations en l'empêchant notamment de régionaliser la crise burundo-burundaise ;
- De continuer à soutenir le retour d'un Etat de droit au Burundi.

**Aux forces vives de la nation burundaise de lutte pour le changement :**

- De continuer à soutenir et se solidariser pour une lutte efficace en vue du retour de la paix et de la sécurité au Burundi ;
- De ne pas miser sur les efforts extérieurs mais de conjuguer leurs efforts pour trouver elles-mêmes les solutions durables à la crise politique que nourrit le régime de Pierre Nkurunziza.

**A la Cour Pénale Internationale :**

- D'émettre sans tarder les mandats internationaux contre les auteurs des atrocités qui continuent dans le pays.